



DOSSIER DE CANDIDATURE

BOURSES DOCTORALES DE MOBILITE INTERNATIONALE

ANNÉE 2025

À retourner complété et accompagné des pièces justificatives¹ en un seul fichier par e-mail.à :

- Agriculture, Biologie, Environnement, Santé, ed-abies@univ-paris-est.fr
- Cultures et Sociétés, ed-cs@univ-paris-est.fr
- Mathématiques et STIC, ed-mstic@univ-paris-est.fr
- Organisation, Marchés, Institutions, ed-omi@univ-paris-est.fr
- Santé publique, ed-sp@univ-paris-est.fr
- Sciences, Ingénierie et Environnement ed-sie@univ-paris-est.fr
- Sciences de la Vie et de la Santé ed-svs@univ-paris-est.fr
- Ville, Transports et Territoires, ed-vtt@univ-paris-est.fr

Date limite de dépôt du dossier à votre école doctorale 20 octobre 2024 minuit

NOM et Prénom du candidat ou de la candidate :

Année de thèse :

Laboratoire :

Directeur ou directrice de thèse :

Adresse web du laboratoire d'accueil :

Tél. Professionnel ou personnel : Tél. portable :

E-mail :

Pièces à joindre au dossier :

- Un projet scientifique d'une page maximum, précisant le nom de l'encadrant pour la période envisagée et l'activité scientifique prévue ;
- Une lettre de l'encadrant étranger s'engageant à accueillir le doctorant dans son laboratoire ;
- L'adresse web où est décrite l'unité d'accueil (ou un document de présentation) ;
- Un projet financier décrivant les dépenses devant être couvertes et la participation (partielle ou totale) demandée à Paris Est Sup. En cas de co-financement, en préciser la source et l'utilisation.
- Etat d'avancement pour les doctorants et doctorantes en 4^{ème} année et plus

¹ L'ensemble des informations et des pièces justificatives doit parvenir à l'Ecole Doctorale sous un seul et même envoi électronique (fichier pdf). Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

Conditions d'attribution :

- La bourse de soutien à la mobilité internationale N'EST PAS cumulable avec une bourse en soutien aux thèses en cotutelle ou d'une autre action incitative de la Comue Paris Est ou de l'un de ses membres.
- Les bourses de mobilité internationale ne sont pas destinées à des doctorant.e.s en cotutelle se déplaçant dans ce cadre.
- La participation financière de Paris Est Sup est limitée à 5 000 € par doctorant.e (et à une seule bourse de mobilité internationale au cours de la formation doctorale).
- Les dépenses doivent être effectuées dans l'année civile qui suit le dépôt de la demande et correspondre à un séjour d'une durée supérieure ou égale à 2 mois exclusivement à l'étranger.

Critères de sélection de l'école doctorale :

- Qualité du projet scientifique (précisant le calendrier et les activités du séjour) et du devis financier ;
- Adéquation entre la structure d'accueil et le projet scientifique (liens avec les thématiques de la recherche et/ou un travail de terrain) ;
- Pertinence de la mobilité dans le parcours doctoral du candidat ou de la candidate ;
- Existence d'un co-financement si le devis dépasse le montant maximal de la bourse de Paris Est Sup
- Financement disponible pour la thèse.

PROJET SCIENTIFIQUE

Rédiger une page maximum en précisant :

- Le nom d'un encadrant ou d'une encadrante pour la période envisagée
- L'activité scientifique prévue en précisant l'apport de l'encadrant ou de l'encadrante au projet de thèse du doctorant ou de la doctorante

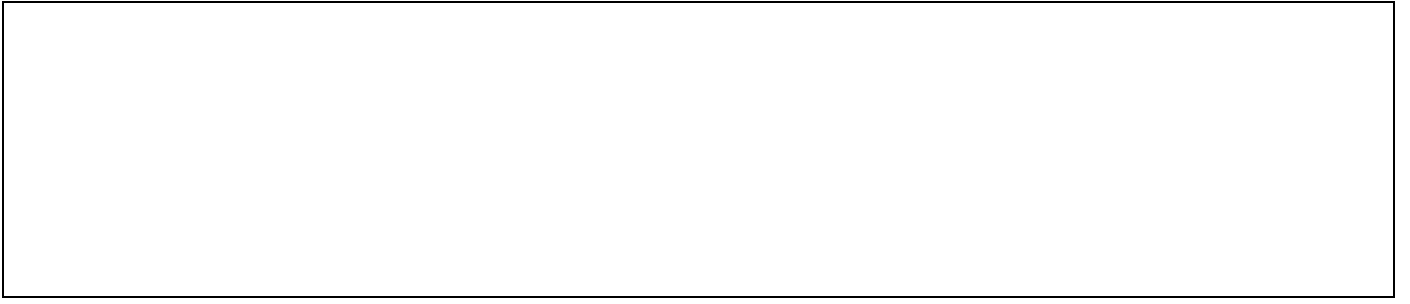
PROJET FINANCIER

La participation de Paris Est Sup est limitée à 5 000 €

Décrire :

- Les dépenses devant être couvertes (RAPPEL : **les dépenses doivent être effectuées dans l'année civile 2025**)
- Sont éligibles les seules dépenses liées à un aller-retour entre la France et le pays d'accueil et à l'hébergement dans le pays d'accueil.
- La participation (partielle ou totale) demandée à Paris Est Sup.
- En cas de co-financement, en préciser la source et l'utilisation. Financement demandé obtenu

Préciser :



Avis et visa du directeur ou de la directrice de thèse :

Classement dans l'unité et visa du directeur ou de la directrice de laboratoire :

Avis du directeur ou de la directrice de l'école doctorale

Fait à Champs-s/Marne/ à Créteil, le

Prénom / NOM

***Directeur / directrice de l'école doctorale
« Nom de l'école doctorale »***